

Comité de mutualisation du 21 novembre 2006

Présents : Pierre Ageron (CSIESR), Laurence Bancel-Charencol (Chargée de mission "Budget et moyens"), Bernard Contal (ASG), Pierre Dumaz (AACU), François Paquis (ASG), Amal Sayah (Vice-Président Université).

AMUE : Jacques Bernard (Directeur), Magali Clareton-Pérotin (Département Edition Intégration), Frantz Gourdet (Mission CRILL), Christian Michau (Directeur adjoint).

Absents : Jean Deroche (ASG), Jean-Gilles Hoareau (AACU), Damien Verhaeghe (ASG).

1. Camel

- Camel est en phase de finalisation ; des tests techniques et fonctionnels sont prévus en semaines 50 et 51.
- L'enquête AISEES, dont les données seront utilisées pour initialiser Camel, a actuellement un faible taux de résultat ; les associations vont relancer une information auprès de leurs adhérents et insister sur l'importance de l'enquête et du catalogue pour la mutualisation.
- Il est souhaité de pouvoir identifier dans les appréciations sur les produits inscrits sur Camel ceux qui sont l'expression de l'établissement.
- L'opportunité d'appréciations 'anonymes' doit être revue.
- Il est souhaité de pouvoir inscrire dans Camel des sous-ensembles applicatifs qui ne constituent pas un logiciel, par exemple le développement d'un univers Business Object particulier.
- Le projet de charte présenté par l'Amue est validé après prise en compte de trois observations :
 - la rédaction sur l'incorporation de produits commerciaux doit être revue (distinguer ce qui est incorporation de ce qui est interface avec un produit commercial)
 - de même clarifier les termes d'un usage 'lucratif' ou 'commercial'.
 - Ajouter dans l'engagement du bénéficiaire l'obligation de renseigner les rubriques « appréciation sur le produit »

2. Information sur les actions de mutualisation : Graal, ENT

- Le comité prend acte des actions en cours sur Graal (documentation, développement). Il engage l'Amue à poursuivre dans cette voie.
- Il prend acte du plan d'action de l'Amue pour ouvrir les applications de l'agence, développer des services numériques, proposer des connecteurs vis-à-vis des ENT.
- Il insiste sur l'importance du sujet « Référentiels » – en particulier du référentiel des structures – et souligne l'importance de prendre en compte les impacts organisationnels des choix d'architecture qui seront faits.
- Il demande à l'Agence de prendre en compte les développements déjà réalisés dans les établissements pour les 'services en ligne' et d'assurer une large information sur son plan de développement pour permettre aux établissements de synchroniser leurs actions.



3. Projets de séminaires

Le comité recommande à l'Amue de donner la priorité aux deux sujets suivants :

- Le Référentiel Général d'Interopérabilité
- La qualité en ingénierie logicielle appliquée aux co-développements.

Il propose que le premier soit traité avant la fin premier semestre 2007, le second au cours du second semestre.

4. Nouveaux champs de mutualisation

Le comité prend acte des deux actions engagées par l'agence liées à l'actualité :

- Le repérage d'un outil adapté à la gestion de l'orientation active ; le comité suggère de regarder dans ce cadre les produits développés pour l'orientation vers les masters,
- La promotion ou le développement d'un outil facilitant la tenue des registres de déclaration à la CNIL conformément à la demande de la CPU.

5. Divers

Le comité souhaite que les documents soient diffusés par messagerie en sus de l'envoi papier et demandent copie des transparents présentés.